



## Bulletin de liaison de la MRC de La Nouvelle-Beauce

Édition de juin 2019

### Mot du préfet

Voilà, c'est fait! On a déménagé!

L'équipe de la MRC de La Nouvelle-Beauce travaille maintenant dans ses nouveaux locaux situés au 268, rue d'Assise à Vallée-Jonction, dans le vieux couvent. Pour nous joindre, le numéro de téléphone, soit le 418 387-3444, et celui du télécopieur, le 418 387-7060, demeurent les mêmes. Les citoyens peuvent aussi venir directement sur place pour rencontrer notre équipe.

En ce qui a trait à l'avenir du bâtiment situé au 700, rue Notre-Dame Nord à Sainte-Marie, il demeure incertain. De nombreuses rencontres et discussions se poursuivent en ce sens. Nous avons d'ailleurs procédé à l'embauche de la firme Axys Consultants pour analyser le bâtiment existant.



Quant au point de service de la SAAQ, un bail a été signé avec les Galeries de la Chaudière à Sainte-Marie. Il restera donc en place pour la prochaine année. Par ailleurs, l'équipe du Service de sécurité incendie travaillera dans la caserne incendie de la municipalité de Scott. Ils peuvent être joints au 418 387-3444.

Passez le mot autour de vous!

Gaétan Vachon, préfet

## Survol de la séance régulière du 18 juin 2019

### Ça se poursuit pour la remise en valeur des friches!

Comme le prévoit le Plan de développement du territoire agricole et forestier (PDATF) 2019-2021, on continue la remise en valeur des friches de notre territoire avec les propriétaires intéressés. Ce projet vise à identifier, avec l'aide d'experts en agronomie et en sylviculture, des cultures potentielles à implanter sur ces terres afin de les revaloriser.



Les friches forestières ayant déjà été analysées au cours de la dernière année, nous en sommes rendus à étudier le potentiel des friches agricoles. Pour cette étape, des services professionnels en agronomie sont nécessaires et le mandat a été confié à OptiConseils Chaudière-Appalaches à la suite d'un appel d'offres sur invitation.

Le coût de ce projet pour 2019 est estimé à 30 000 \$, dont 10 000 \$ proviendront de la MRC de La Nouvelle-Beauce, de l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce et du Syndicat de l'UPA de La Nouvelle-Beauce sous forme de rémunération de leurs employés attirés au projet alors que 20 000 \$ sont issus d'une aide financière obtenue dans le cadre du programme Territoires : Priorités bioalimentaires du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

### Participation au programme d'excellence municipale en gestion des matières résiduelles

Réseau Environnement et RECYC-QUÉBEC ont invité la MRC de La Nouvelle-Beauce à participer sans frais au programme d'excellence municipale en gestion des matières résiduelles, ce que notre organisation s'est empressée d'accepter. En effet, l'adhésion à ce programme présente plusieurs avantages significatifs pour les MRC ou régies participantes comme, par exemple, d'avoir accès à une plateforme d'échange d'information et d'expertise (réseautage), d'être en lien direct avec les leaders du milieu, etc. Cette action s'inscrit parfaitement dans notre démarche « Ensemble vers le zéro déchet ».

Visitez [www.mrc.nouvellebeauce.com](http://www.mrc.nouvellebeauce.com) ou notre page Facebook



#### Source et information :

Cynthia Gagnon  
Agente aux communications et rédactrice  
MRC de La Nouvelle-Beauce  
[cynthiagagnon@nouvellebeauce.com](mailto:cynthiagagnon@nouvellebeauce.com)  
Tél. : 418 387-3444, poste 4161

#### Pour entrevue :

Gaétan Vachon, préfet